



Septième Session du Comité Intergouvernemental du MOST (Paris, 25-27 juillet 2005)

Rapport Préliminaire sur l'évaluation des Comités de Liaison Nationaux du MOST

Mandat, objectif et portée de l'Evaluation

L'évaluation a été lancée pour suivre les Recommandations de la Sixième Session du Conseil Intergouvernemental (CIG) du Programme MOST (Paris, 19-21 février 2003) qui indiquait que « le Secrétariat du MOST, en collaboration avec les Commissions Nationales entreprenne une révision de la structure, des opérations et de l'impact des CLN » et sur cette base, soumettra des propositions et des recommandations appropriées au CIG.

A la lumière de la réorientation du Programme MOST, décidée lors de la dernière session du CIG, l'évaluation s'est centrée sur le processus de transition actuellement en cours, plus spécifiquement sur « *Comment adapter la structure et les opérations des CLN afin de mettre en œuvre la nouvelle mission du Programme ?* ».

Il s'agit de la première évaluation complète des CLN entreprise dans le cadre du MOST. Elle est basée sur la ferme conviction de l'évaluateur, qu'en dernière analyse, le succès (ou l'échec) du Programme dépend de l'action concrète engagée aux niveaux local, national et - de plus en plus - (sous)régional, et qui peut seulement être réalisée par des structures efficaces organisées dans ce but. Ils jouent un rôle décisif pour rendre MOST plus crédible, plus visible et pour accroître son impact.

Un examen des CLN effectué par le Secrétariat du MOST en 2000 indiquait que 61 CLN avaient été établis à cette date. Une des premières tâches de l'évaluation a été de clarifier la manière dont les Etats membres gèrent les questions du MOST au niveau national et de déterminer quels mécanismes et quelles structures sont en place pour promouvoir et mettre en œuvre les activités du MOST.

Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a inclus les activités suivantes :

- collecte, analyse et classification de l'information à partir des documents du MOST disponible dans les dossiers du Secrétariat et sur le site Internet du MOST;
- discussions avec les membres du personnel du secteur SHS et avec plusieurs experts au sein et en dehors du Secrétariat, impliqués dans les activités du MOST et qui en ont eu une connaissance approfondie;
- contacts (par téléphone ou via Internet) avec les membres du Bureau du CIG et du CAS, ainsi qu'avec les anciens évaluateurs externes du MOST ;

- échanges de points de vue - par téléphone ou via Internet – avec des représentants des Commissions nationales, les CLN et les experts en sciences sociales dans plusieurs pays;
- visite d'un CLN (Roumanie, pour lequel une évaluation complète a été préparée). Deux autres visites de CLN avaient été envisagées, mais le manque de temps et de fonds, n'ont pas permis de les faire. L'évaluateur a assisté à une rencontre consacrée à un projet MOST (CODENOBA) organisée par la Sous Commission pour les Sciences Sociales de la Commission nationale française pour l'UNESCO;
- un questionnaire (doc. SHS-05/CONF.205/08c) a été élaboré et envoyé aux CLN et aux Commissions nationales en mai 2005. Il s'est révélé être un outil très utile pour l'évaluation. Il y a eu 41 réponses : 33 ont rempli le questionnaire et 8 réponses ont indiqué qu'il n'y avait pas de CLN dans le pays concerné mais qu'il est prévu d'en implanter un pour la Phase II du MOST;
- présentation des résultats préliminaires de l'évaluation lors de deux réunions du personnel de SHS, suivies également par des directeurs et des experts en sciences sociales des Bureaux hors siège de l'UNESCO dans diverses régions.

Conclusions préliminaires de l'évaluation

Ce rapport préliminaire se concentre sur les conclusions les plus pertinentes de l'évaluation, à partir desquelles des propositions sont formulées, en vue d'une discussion lors du CIG ; ceci afin de faciliter les débats et de conduire à des recommandations appropriées. Le Rapport final sera présenté, suite aux débats, aux avis et aux recommandations du CIG et aux efforts continus pour obtenir d'avantage d'information de la part des CLN, notamment avec le soutien des Bureaux hors siège de l'UNESCO dans diverses régions. Il est proposé de reporter la date limite prévue pour la conclusion du Rapport final au 15 octobre 2005, afin de bénéficier aussi des débats occasionnés par le Forum International sur les interfaces entre Politiques et Sciences sociales (Buenos Aires, 5-9 septembre 2005).

Les conclusions de l'évaluation menée jusqu'à présent peuvent être résumées de la façon suivante :

- les CLN (ou autres dispositions, mécanismes et structures gérant le MOST au niveau national) existent seulement dans quelques Etats membres de l'UNESCO. Beaucoup des 88 Etats membres qui ont été représentés dans le CIG du MOST depuis qu'il a été établi n'ont pas de CLN;
- même quand les CLN existent, leur structure, leur statut institutionnel et la gamme des rôles et des fonctions qu'ils assument sont 1) très diverses, ce qui rend la coopération régionale et internationale plutôt difficile, 2) ils ne sont pas bien au fait des exigences de la réorientation de la Phase II du MOST sur les liens entre la recherche, les politiques et la pratique;
- il y a un besoin réel - en plus de l'amélioration des capacités d'action au niveau national – de développer ces mêmes capacités *au niveau régional*, pour lesquelles des structures correspondantes doivent être élaborées, notamment en relation avec les Forums régionaux des ministres du développement social;
- on observe une plainte générale en ce qui concerne le manque de ressources et de financement de base pour le MOST. Il est demandé à l'UNESCO et aux Etats membres de fournir les moyens adaptés pour le Programme. Parallèlement, il y a beaucoup d'exemples de projets nationaux MOST pour lesquels les fonds ont été assurés de la part des gouvernements et des donateurs;

- le Secrétariat du MOST manque de personnel et il ne lui est pas possible de faire face à la masse de travail requis - parmi d'autres responsabilités - pour assurer un contact régulier avec les structures du MOST et les réseaux aux niveaux national, régional et international.

D'autre part, en dépit d'un ralentissement perceptible des activités du MOST au cours de la période de transition, l'évaluation a démontré qu'il y a un intérêt constant envers le MOST non seulement de la part de la communauté des chercheurs, mais aussi d'une grande majorité d'Etats membres. L'évaluation elle-même a été reçue avec intérêt et considérée comme une occasion pour renouveler et réactiver le MOST. Il est significatif que l'ensemble des 41 réponses au questionnaire aient mis l'accent sur le fait que l'évaluation devrait conduire à un renforcement des activités du MOST et à l'élaboration des structures appropriées pour gérer la Phase II du MOST. De grandes attentes sont placées dans les décisions et les recommandations qui seront adoptées lors de la 7ème Session du CIG du MOST et des débats du Forum International sur les interfaces entre Politiques et Sciences sociales.

Propositions et recommandations

Basées sur les conclusions préliminaires de l'évaluation et en gardant en mémoire les attentes envers MOST mentionnées ci dessus, les propositions et les recommandations suivantes sont soumises à la Septième Session du CIG du MOST :

1. Réorganisation des structures nécessaires pour promouvoir le Programme aux plans national, régional et international, selon les axes repris dans l'Annexe 1;
2. Le Secrétariat du MOST et les Bureaux hors siège de l'UNESCO seront pleinement impliqués et apporteront tout leur soutien aux Etats membres pour mettre en place ces structures, si elles sont approuvées. Les bureaux hors siège de l'UNESCO seront également associés plus étroitement à la promotion et la coordination des activités de la Phase II du MOST *au niveau régional*, en particulier pour les activités en liens avec les thèmes prioritaires de recherche régionaux;
3. Les membres du CIG – en particulier son Bureau – et le Comité Consultatif Scientifique, devront être plus activement impliqués dans la mise en œuvre des structures proposées. En particulier, les vice Présidents de CIG régional devront prendre des initiatives et aider à la mise en œuvre des structures de coopération appropriées dans les sous régions pour lesquelles ils ont des responsabilités;
4. Un débat sur les aspects organisationnels des structures nationales et régionales du MOST les mieux adaptées pour servir les relations entre recherches et politiques sera organisé à l'occasion du Forum International sur les interfaces entre les Politiques et les Sciences sociales à Buenos Aires, où des représentants des principales composantes du MOST - décideurs politiques, chercheurs et société civile - provenant du monde entier seront réunis;
5. Les lignes d'action des CLN seront revues afin de suivre les nouvelles exigences du Programme. Leur révision sera faite après consultation et en étroite coopération avec les Secrétariats des autres Programmes scientifiques de l'UNESCO qui ont des structures similaires au niveau national. Le Secrétariat du MOST jouera un rôle actif dans la préparation de la Table ronde des représentants des Commissions nationales concernées par cette question, qui se tiendra en principe au cours de la prochaine Conférence générale de l'UNESCO;

6. Des liens plus étroits avec les autres Programmes scientifiques de l'UNESCO, comme cela a été recommandé lors de la réunion des Présidents de leurs CIG, seront développés afin d'arriver à un planning et à une exécution en commun des activités d'intérêt mutuel. Le Programme MOST est particulièrement apte à fournir un soutien (connaissances et conseils pour l'élaboration des politiques) concernant les aspects sociaux des questions traitées par les Programmes scientifiques. Parallèlement, des liens seront établis avec les autres grands programmes de l'UNESCO, tels qu'Education pour Tous et l'action engagée par l'UNESCO dans le cadre de la Décennie Mondiale de l'Education en vue du développement durable;
7. Des liens et des alliances seront établis avec un large échantillon de partenaires de même sensibilité et des synergies seront élaborées avec des projets et des programmes engagés par les agences et les institutions des Nations Unies, par les ONG et les donateurs qui couvrent des domaines en liens avec les centres d'intérêt du MOST. Les liens avec le CISS devront être ultérieurement renforcés dans le cadre de l'accord existant;
8. Le Secrétariat du MOST devra être renforcé, pour qu'une personne à plein temps puisse se charger du maintien des contacts réguliers avec le nombre croissant des structures, réseaux et partenaires nécessaires au MOST. Tous les équipements à sa disposition - notamment le site Internet du MOST - devraient être utilisés pour assurer ces liens. Le site Internet devra servir d'outil de communication interactive, permettant aux points focaux du MOST et aux Comités nationaux d'être en contact permanent avec le Secrétariat du MOST tout en ayant accès à la base de données du MOST et aux équipements du Centre d'Echange d'Informations, pour contribuer à leur mise à jour constante. Les *Forums Electroniques du MOST* pourront être employés chaque fois que des projets de recherche importants sont lancés ou des événements internationaux organisés;
9. L'UNESCO et les Etats membres devront apporter un soutien matériel et financier accru au MOST, en particulier au moment où la Phase II du MOST a besoin de ressources pour prendre son essor avec succès. Cependant, devant les lourdes contraintes de l'Organisation et de nombreux Etats membres, il est vivement recommandé au Secrétariat du MOST et à tous ceux qui sont impliqués dans les activités du MOST de faire systématiquement des efforts pour assurer des financements au moyen de partenariats et de synergies, comme cela est mentionné ci-dessus au point 7;
10. L'exercice d'évaluation se poursuivra jusqu'au 15 octobre 2005, afin de continuer la collecte d'informations sur les structures élaborées par les Etats membres par le biais du questionnaire. Cette extension est également nécessaire afin de prendre en compte les décisions prises par le CIG lors de sa Septième Session et les débats du Forum International sur les interfaces entre Politiques et Sciences sociales de Buenos Aires. En même temps, le prolongement de l'évaluation permettra aux Etats membres qui ont des structures nationales MOST de les restructurer pour suivre les exigences de la Phase II du MOST et pour ceux qui n'en ont pas, d'organiser ces nouvelles structures selon ces mêmes exigences.

Propositions et recommandations pour la réorientation du MOST et la mise en place de structures au niveau national, régional et international

I. Dispositions/mécanismes/structures du MOST au niveau *national*

- **point focal / personne de contact**, qui a le temps, la capacité et les ressources de mener un nombre important de tâches et responsabilités – expliquées clairement dans la description de son cahier des charges – pour promouvoir MOST au niveau national. Il/Elle pourrait travailler dans le Ministère en charge des domaines couverts par MOST (à savoir le Ministère du développement social), ou au sein de la Commission nationale pour l'UNESCO. Une autre alternative est qu'il/elle soit placé dans un institut de recherche, sous réserve que celui-ci ait un statut bien défini et des liens étroits avec les autorités locales ce qui permettrait au point focal d'accomplir les tâches mentionnées ci-dessus.

- **Forum National MOST (FNM) ou Comité National MOST (CNM)**- qui consiste en un *groupe* de personnes bien informées, engagées et pleines de ressources, représentant les autorités nationales, la communauté de chercheurs et les acteurs de la société civile - qui puisse effectivement promouvoir MOST en planifiant, coordonnant et assurant la mise en place d'une vaste gamme d'activités au niveau national. C'est par le biais des FNM que des réseaux de recherches se mettent en place et que le lien entre la recherche, le politique et la pratique peut être garanti. Ils établissent des liens avec d'autres Programme scientifiques de l'UNESCO et avec d'importants programmes/projets entrepris avec le soutien des agences onusiennes et d'autres Organisations internationales. Son secrétariat pourrait en être le point focal/la personne de contact du MOST. Les FNM devraient soumettre un Rapport au secrétariat du MOST tous les deux ans.

- **Réseau(x) de recherche MOST (RRM)**, mis en place par le Forum National MOST (FNM) afin d'entreprendre une recherche orientée vers le politique sur des thèmes prioritaires identifié au niveau national et afin de fournir des conseil aux personnes responsables de la formulation des politiques. Les réseaux de recherche MOST devraient également pouvoir remplir les fonctions de laboratoire d'idées, de plate-forme de dialogue et de soutien préconisé pour MOST. Les Forum nationaux MOST travailleront en collaboration étroite avec la *sous commission des sciences sociales* des Commissions nationales de l'UNESCO, les *instituts de recherche* et les *universités*, les *organisations de professionnels* et les *acteurs de la société civile*. Le réseau UNITWIN et les *Chaires de l'UNESCO* seront associés à leurs activités.

II. Dispositions/mécanismes/structures du MOST au niveau *régional*

- **Les Forums régionaux des ministres du développement social** s'avèrent être l'initiative la plus adaptée pour promouvoir les activités du MOST au niveau régional. Ils devraient être étendus afin de couvrir d'autres régions. (Les réponses au Questionnaire indiquent que la plupart des pays sont d'accord sur ce point: seules deux réponses négatives ont été reçues sur 41 réponses).

- **Comités régionaux ad hoc du MOST**, mis en place afin de faciliter la coopération entre les FNM. Ils devraient mettre en place les décisions adoptées par les Forums régionaux du MOST. Ils ne sont pas envisagés comme des structures rigides et coûteuses mais devraient consister en des arrangements flexibles (réunions périodiques quand nécessaire et contact constant par le biais d'Internet ou du téléphone) à travers lesquels les point focaux nationaux et les FNM acceptent de conduire des activités régionales. Le Forum national MOST et le point focal du pays accueillant le Forum régional des ministres prendra l'initiative et servira de coordinateur.

- **Réseaux régionaux de recherche MOST**, établis en vue de promouvoir une recherche en sciences sociales orientée vers le politique, et ce plus particulièrement pour les six thèmes de recherche définis comme priorités régionales. Ils seront mis en place par le biais des liens établis avec les partenaires potentiels du MOST dans la région (associations régionales de sciences sociales et institutions comme CODESRIA, FLACSO, etc.), les réseaux de Chaires de l'UNESCO, etc. L'objectif final est la mise en place de Centres régionaux d'excellence en sciences sociales.

III. Dispositions/mécanismes/structures du MOST au niveau *international*

- Le **Conseil Intergouvernemental** et le **Comité de conseil scientifique** procureront leur assistance et superviseront l'ensemble des activités MOST.
- Le **Secrétariat du MOST** assistera et sera responsable de l'exécution du programme.
- Le **Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales** pourrait s'avérer être la structure appropriée, au niveau international, où tous les principaux acteurs du MOST – des chercheurs en sciences sociales aux responsables de la formulation des politiques, en passant par des acteurs de la société civile – se rencontrent et échangent leurs points de vue sur le lien entre la recherche, le politique et la pratique, qui permette une transformation sociale positive. Il peut contribuer de façon significative à accroître la visibilité et la crédibilité du MOST. Si le Forum de Buenos Aires devient un événement périodique et régulier, tout le support nécessaire devrait lui être accordé.
- **Partenariats et alliances** avec des projets et des programmes entrepris par les agences et les organisations onusiennes, les organisations internationales et les organismes donateurs et qui couvrent des domaines en liens avec les préoccupations du MOST. La coopération avec une vaste gamme d'ONG fait également partie des dispositions du travail à effectuer au niveau international. Plus particulièrement, la coopération avec le CISS devrait être renforcée et bénéficier aux deux parties. La contribution de l'UNESCO au CISS est plus importante que le financement fourni actuellement pour les activités du secrétariat du programme MOST. Elle ne devrait pas être réduite, mais il est nécessaire d'arriver à des dispositions de travail acceptées des deux côtés et qui permettent une contribution accrue de l'ISSC au MOST.

Le diagramme présenté ci-dessous présente la Charte organisationnelle du MOST telle que définie ci-dessus. Deux explications sont nécessaires :

- (a) Les structures proposées peuvent paraître relativement lourdes et dépassant les ambition d'un programme qui doit faire face à d'importantes contraintes financières. Toutefois, une attention particulière a été donnée afin de les rendre le plus simple et flexible possible. D'ailleurs, toutes les structures proposées ont été mises en place dans certains pays. Elles sont ainsi proposées comme une propagation de « meilleures pratiques ».
- (b) En principe, les structures proposées ne devraient pas engendrer des coûts additionnels au-delà de ce que la plupart des Etats membres assurent actuellement pour les activités du MOST. Un capital initial est requis en provenance du Budget du MOST afin d'assister à la mise en place des structures dans les pays en voie de développement avec l'aide des bureaux régionaux de l'UNESCO.

Charte Organisationnelle du MOST

